

L'Autorité internationale des fonds marins

Communiqué de presse



Treizième session
Kingston, Jamaïque
9 – 20 juillet 2007

Assemblée (matin)

FM/13/17
18 juillet 2007

LA SALLE DE CONFÉRENCE PRINCIPALE DU JAMAICA CONFERENCE CENTRE EST DÉDIÉE À LA MÉMOIRE DE KENNETH RATTRAY, ÉMINENT JURISTE JAMAÏCAIN

Ce matin, à Kingston, au Jamaica Conference Centre, siège de l'Autorité internationale des fonds marins, la salle de conférences principale, où se déroulent les réunions de l'Assemblée, a été renommée « The Dr. Kenneth Rattray Conference Room » pour rendre hommage à celui dont la salle portera désormais le nom. C'est sous l'emprise de l'émotion et de la fierté que s'est déroulée la cérémonie tenue pour honorer ce grand ami de l'Autorité disparu en 2005.

La cérémonie commémorative, organisée dans le cadre d'une séance extraordinaire de la 13^e session de l'Autorité, a réuni le Ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, M. G. Anthony Hylton; des personnalités du gouvernement; les membres de la famille de feu Kenneth Rattray ainsi que les membres du secrétariat de l'Autorité et des délégations auprès de l'Autorité.

Souhaitant la bienvenue aux personnes présentes, la Présidente de l'Assemblée, son Excellence Olufolajimi Modupe Akintola (Nigeria) a félicité le gouvernement de la Jamaïque de sa décision de conférer cet honneur à M. Rattray, juriste connu non seulement en Jamaïque mais dans le monde entier.

En sa capacité de représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Autorité, M. Raymond Wolfe, Président du Conseil pour la session en cours, a présidé la cérémonie. Citant le rôle de M. Rattray en tant que premier représentant permanent auprès de l'Autorité, il a annoncé le dévoilement, à la fin de la cérémonie, d'une plaque commémorative pour inaugurer la salle rebaptisée.

Le Secrétaire général de l'Autorité, M. Satya N. Nandan (Fidji) a rappelé les rapports étroits qu'entretenait M. Rattray avec le droit de la mer depuis 1968 et sa contribution aux développements dans ce domaine. M. Rattray était animé du désir que la Jamaïque soit choisie pour abriter le siège de l'Autorité.

- à suivre -

M. G. Anthony Hylton, Ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, a décrit M. Rattray comme un diplomate jamaïcain hors-pair et un juriste qui s'était signalé par son engagement au développement du droit international. Il a ajouté que M. Rattray s'enorgueillerait des progrès réalisés par l'Autorité dans l'élaboration de règlements visant des ressources minérales dans les fonds marins.

Les présidents des groupes régionaux ont aussi rendu hommage à M. Rattray, soulignant sa contribution au développement du droit de la mer.

Au nom de la famille, M. K. Rattray, fils du feu Kenneth Rattray a remercié le gouvernement de la Jamaïque, l'Autorité et les délégations pour l'honneur conféré à son père.

À la fin de la cérémonie, Mme Faith Rattray, veuve de M. Kenneth Rattray, a dévoilé une plaque commémorative apposée près de la porte principale de la salle.

Les intervenants de ce matin ne sont pas taris d'éloges à l'endroit de M. Rattray, dont ils salué l'humanisme, l'apport exceptionnel à l'Autorité, la rigueur de pensée et le dévouement indéfectible.

Intervention du Secrétaire général

Le Secrétaire général de l'Autorité, M. Satya N. Nandan a souligné tout le plaisir avec lequel l'organisation dédiait la salle des réunions plénières à la mémoire de son cher ami et collègue, feu Kenneth Rattray. Il a rappelé les rapports de longue date qu'entretenait M. Rattray avec le droit de la mer. En 1968, il avait représenté la Jamaïque comme membre du Comité des utilisations pacifiques du fonds des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale. Il avait été également Rapporteur général pour la Troisième Conférence des Nations sur le droit de la mer, fonction qu'il a occupé également au cours lorsque la Commission préparatoire de l'Autorité.

En 1994, à la suite de l'entrée en vigueur de la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer et à l'établissement du siège de l'Autorité à Kingston, M. Rattray a été le premier représentant permanent auprès de l'Autorité. M. Nandan s'est dit persuadé que ceux qui ont côtoyé M. Rattray dans divers forums garderait le souvenir de sa contribution remarquable au développement du droit de la mer. Il tenait à cœur que la Jamaïque soit choisie pour abriter le siège de l'Autorité et que les installations soient adéquates pour accueillir et le secrétariat de l'organisation et les sessions annuelles. Il a réussi à convaincre le gouvernement de la Jamaïque à bâtir le Centre de conférence.

Il a exprimé sa gratitude au gouvernement de la Jamaïque pour avoir mis le Centre à la disposition de l'Autorité et à M. Rattray qui avait joué un rôle pilier dans sa création.

Déclaration des groupes régionaux

Le représentant du Royaume-Uni, parlant au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, a décrit feu Kenneth Rattray comme l'un des pères fondateurs de la Convention sur le droit de la mer et de l'Autorité. M. Kenneth Rattray a longuement servi la Jamaïque de façon admirable en tant que Procureur général. Sur le plan international, il a occupé des postes très importants dans le cadre de la Conférence sur le droit de la mer et dans le domaine de l'aviation civile. En tant que représentant d'un pays du Common Law, il a rendu hommage à Kenneth Rattray, grand spécialiste du Common Law et homme très sociable.

Le représentant de l'Afrique du Sud, parlant au nom du Groupe d'États d'Afrique, a rappelé que le M Rattray était un homme éminent, bien connu et respecté par les spécialistes du droit international. C'était un homme brillant et dévoué qui a apporté une contribution importante au droit de la mer et aux affaires internationales, tout particulièrement en ce qui concerne la conclusion de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et la création de l'Autorité. Il était connu non seulement en Jamaïque mais dans le monde entier : il se dévouait pour la promotion des intérêts du monde entier, mais tout particulièrement pour le monde en développement. Cela apparaît clairement dans la manière dont il a défendu le concept du principe selon lequel les fonds marins constituent le patrimoine de l'humanité. Il a appelé à un renouvellement des idéaux de M. Rattray qui continue à être une inspiration pour l'Autorité.

La représentante de l'Inde, parlant au nom du groupe d'États d'Asie a qualifié M. Rattray de diplomate et juriste international de renommée qui avait représenté son pays dans plusieurs forums internationaux. Il a rappelé la contribution de M. Rattray au droit de la mer, notamment sa contribution à l'élaboration de la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer ainsi qu'aux dispositions régissant l'extraction minière dans les eaux profondes. Elle a salué sa personnalité chaleureuse et ouverte ainsi que son intelligence et son amabilité et a rappelé le fait que, grâce à ses efforts, le siège de l'Autorité fut établi en Jamaïque.

Le représentant de la Pologne, en sa capacité de président du Groupe d'États d'Europe orientale a qualifié M. Rattray de père fondateur des activités qui se déroulent aujourd'hui au sein de l'Autorité. Il a noté que M. Rattray œuvrait non seulement pour son pays mais pour toute l'humanité, notamment pour l'utilisation pacifique des océans.

Le représentant du Honduras, président du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes a noté que M. Rattray était l'un des avocats internationaux chargé de la rédaction de la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer. Il l'a qualifié d'ami d'Amérique latine et du monde et fils éminent de la Jamaïque.

Intervention du Ministre, G. Anthony Hilton

Dans son allocution le Ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, M. G. Anthony Hylton, a reconnu en M. Rattray, un diplomate hors-pair

qui s'était démarqué par son engagement dans le domaine du droit international. Son dévouement au service public au cours de sa carrière, qui s'est étendue sur 5 décennies, fut légendaire. À titre de Procureur général, il avait plaidé devant la Cour suprême, la cour d'appel ainsi que le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres en matière criminelle, commerciale, constitutionnelle et en matière de droits humains.

L'expertise de M. Rattray en matière de jurisprudence liée au droit de la mer est bien connue. En 1968, il a représenté la Jamaïque à titre de membre du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale.

À titre de conseiller en matière de réforme du secteur public et des télécommunications, M. Rattray fut négociateur en chef dans le cadre d'ententes bilatérales dans le domaine du transport aérien, des prêts internationaux et l'exploration des ressources naturelles.

L'expertise de M. Rattray dans le domaine de jurisprudence liée au droit de la mer est bien connue. Il avait joué un rôle capital dans les négociations qui ont mené à la conclusion de la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer. M. Rattray fut un fervent partisan de l'établissement des mécanismes institutionnels visant à assurer la mise en application de la Convention par la création de l'Autorité internationale des fonds marins et le Tribunal international du droit de la mer, a ajouté le ministre.

M. Hylton a ajouté que M. Rattray s'enorgueillirait sûrement des pas marqués par l'Autorité dans l'élaboration de règlements visant les ressources minérales marines.

Il a noté qu'en ce 25^e anniversaire de l'adoption de la Convention et de son ouverture à la signature à Montego Bay, le moment était opportun pour le gouvernement de renommer cette salle à la mémoire de M. Rattray.

Intervention de la famille Rattray

Au nom des membres de la famille Rattray, M. Kenneth Rattray, fils de M. Kenneth Rattray a remercié sincèrement tous présents pour l'immense honneur conféré à feu son père et à toute la famille. Il s'est remémoré avec émotion les nombreux témoignages d'amitié et d'admiration exprimés par les délégations à l'endroit de son père dans le cadre de la réunion de l'Assemblée de l'Autorité tenue en août 2005. Soulignant la mission première de l'Autorité, soit la gestion du patrimoine de l'humanité, une mission chère à son père, il a formulé le souhait que la mémoire de ce dernier puisse guider les travaux futurs des membres lorsqu'ils se réuniront dans cette salle nouvellement renommée.